

F-Brive: Water desalination services**OJ S 77/2013 19/04/2013****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération de Brive

Postal address: BP 103

Town: Brive

Postal code: 19103

Country: France

For the attention of: Philippe Nauche, président

Additional information can be obtained from:

Official name: Agglo de brive, service assainissement

Postal address: BP 103

Town: Brive

Postal code: 19103

Country: France

For the attention of: Stéphanie Adrian +33 555747015

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Agglo de Brive

Postal address: BP 103

Town: Brive

Postal code: 19103

Country: France

Contact person: Service juridique et commande publique

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché d'exploitation de la station d'épuration de la communauté d'agglomération de Brive dite Gourgue Nègre.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Gourgue Nègre, 19270 Saint-Pantaélon-de-Larche.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Appel d'offres ouvert prestation de service pour la gestion et l'exploitation de la station d'épuration (mise en service s'est faite en juillet 2007) d'une capacité d'épuration nominale de 215 000 équivalents habitants en pointe de temps sec et de 255 000 équivalents habitants en pointe de temps pluie.

Date de début 23.9.2013.

II.1.6. CPV code(s)

65122000 Water desalination services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

l'usine regroupe schématiquement

Pour la filière eau :

- Un relevage des eaux brutes par 4 pompes d'une capacité unitaire de 1 100m³/h

- Un prétraitement maillé et doublé à chaque étape :

- 2 dégrilleurs grossiers (40mm) en amont des pompes de relevage

- 2 dégrilleurs fins (10mm) en amont des dessableurs déshuileurs

- 2 dessableurs déshuileurs d'une surface unitaire de 95m².

- Une réception des produits extérieurs

- Le lavage et le recyclage des sables, ainsi que l'élimination des graisses par traitement biologique ;

- 2 bassins d'aération (diamètre : 56m) -3 clarificateurs (diamètre : 45m) ;

- Le rejet vers la Vézère, gravitaire même en période de crue ;

- Une production d'eau industrielle à partir de l'eau filtrée sur membranes ;

- Une désodorisation par voie physico chimique 3 tours.

Pour la filière boues :

- Un bassin dit " Mycet® " de 5 000m³ ;

- 2 cuves de maturation de 12m³ unitaire ;

- 2 filtres presse d'une capacité mensuelle de 450t de boues déshydratées à 28% ;

- Un silo de 90m³ de charge utile pour le stockage des boues humides ;

- Un sécheur ;

- Un pélétiseur

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: L'option relative à l'évacuation et de la valorisation des boues devra obligatoirement être chiffrée par les candidats.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur fonds propres à partir de son budget annexe

Virement administratif à 30 jours

Le prestataire recevra une rémunération comportant une part fixe forfaitaire et une part variable liée aux charges traitées

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Candidat seul ou groupement solidaire

En vertu de l'article 51 iv du code des marchés , il est interdit à un même candidat de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et à la fois en qualité de membre d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Ce marché contient des éléments d'exécution à caractère social.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: -lettre de candidature DC 2 et déclaration du candidat dc2 pour chaque membre du groupement

-pouvoirs de la personne pour engager le candidat

-copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire

-déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner posé par l'article 43 du code des marchés publics

En cas de groupement , chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans la rubrique.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

-Bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Conformément aux dispositions de l'article 45.iii du Code des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ces renseignements pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par une attestation comptable (état financier de l'entreprise depuis sa création, dont chiffre d'affaires) ainsi que, le cas échéant, la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacun d'entre elles le montant et la nature des prestations exécutées.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années -Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du Code des marchés publics, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur que ceux qui lui sont demandés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique basée sur le mémoire. Weighting 50
2. Prix des prestations. Weighting 40
3. Performance environnementale de l'offre. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority step

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate 11.6.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Critères de sélection des candidatures

Appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats au regard des prestations réalisées qui sont les plus proches en taille et en nature de celles à réaliser au titre de la présente consultation (compétences dédiées, aptitude à assurer la continuité du service public);

2. Appréciation de la capacité économique et financière des candidats au regard de l'importance du chiffre d'affaires réalisé dans le domaine d'activité correspondant à la présente consultation, en comparaison au montant prévisionnel des présentes prestations (chiffre d'affaires concernant la prestation à réaliser

Le dossier sera partiellement dématérialisée via le site centre officielles com, certaines pièces non complémentaires non obligatoires lors de la remise de l'offre pourront être demandées par mail à stéphanie.adrian@agglo-brive.fr

Une visite obligatoire sur site obligatoire aura lieu le 13.5.2013

Les principales obligations du titulaire du contrat de prestations de service telles qu'elles seront précisées dans le dossier de consultation sont notamment d'assurer :

- Le traitement des eaux usées
 - le bon fonctionnement, la surveillance et l'entretien des installations de la station d'épuration (file eau et file boues ainsi que l'entretien des espaces verts) ;
 - la réception et le traitement des sous produits admis à l'usine ;
 - le traitement des sous produits ;
 - le bon fonctionnement de toutes les étapes de la filière de traitement des boues (fonctionnement du réacteur Mycet®, déshydratation des boues, le séchage des boues,) ;
 - l'Entretien et le nettoyage courant de toutes les installations situées dans le périmètre d'exploitation ;
 - les contrôles, analyses, réglages, étalonnages et d'une manière générale, toutes les interventions nécessaires pour assurer la bonne marche des installations et respecter les prescriptions de l'arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploitation ;
- Dans le cadre de ce marché, le titulaire du contrat de prestation de service aura à sa charge :
- L'Entretien et les réparations courantes ;
 - ;
 - le renouvellement du matériel ;

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 16.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Limoges

Postal address: cours Vergniaud

Town: Limoges

Postal code: 87000

Country: France

Body responsible for mediation procedures

Official name: Greffe du tribunal administratif de Limoges

Postal address: cours Vergniaud

Town: Limoges

Postal code: 87000

Country: France

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée

Référé pré contractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés précontractuels du TA (article L 551-1 du code de justice administrative)

Recours pour excès de pouvoir devant le TA, dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R421-1 du Code de justice administrative). Ce recours peut être assorti d'un référé suspension devant le juge des référés du TA (article L 521-1 du code de justice administrative). A compter de la conclusion du contrat, le recours pour excès de pouvoir reste ouvert aux seuls tiers à la procédure.

Recours de pleine juridiction : pour les candidats évincés, le recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.4.2013